

## Élections professionnelles

La CFTC se propose d'accompagner les salariés qui souhaitent se présenter. La CFTC considère qu'il est important que les salariés soient représentés au sein des instances représentatives du personnel.

La CFTC a la volonté, par ces élections, de faire un syndicalisme différent en rassemblant une équipe de professionnels représentative des services et du personnel afin d'être au plus proche des préoccupations du terrain.

### Nos valeurs :

- ▶ La CFTC est un syndicat, attaché au dialogue social au sein de l'établissement.
- ▶ La CFTC continuera à s'opposer si nécessaire, mais toujours à proposer et apporter, lors des négociations, les plus qui font sa spécificité.
- ▶ La CFTC, portée par la volonté d'une équipe responsable, s'engage à vous fournir la qualité de service qui lui tient à cœur.

**Osez vous présenter !  
La CFTC vous accompagne**

**Votre contact CFTC :**



Septembre 2014

## Délégation Unique du Personnel

Instance regroupant les fonctions du  
Comité d'Entreprise  
Délégué du Personnel



## Le Délégué du Personnel

Le Délégué du Personnel (DP) est le représentant élu du personnel.

Le DP est votre représentant de proximité c'est un relais entre vous et l'employeur. Il remonte auprès de la Direction vos réclamations individuelles relatives :

- ▶ aux problèmes de rémunération ;
- ▶ à l'application du Code du travail ;
- ▶ aux conventions et accords collectifs de travail applicables dans l'établissement.

L'élu DP dispose d'un droit d'alerte en cas d'atteinte aux droits des personnes ou aux libertés individuelles dans l'entreprise (discrimination...) il peut saisir immédiatement l'employeur, qui doit procéder à une enquête.

Il est là pour vous conseiller et vous aider en cas de difficultés. L'élu CFTC se rendra toujours disponible pour vous assister, être votre témoin quelle que soit la raison évoquée par l'employeur. Sa discrétion est totale, il est tenu à la confidentialité.

### Déroulement des élections :

- ▶ Au premier tour, seules les organisations syndicales représentatives peuvent présenter des candidats.
- ▶ Le deuxième tour est ouvert à tout salarié qui souhaite se présenter.

Se présenter sur une liste CFTC permet de:

- ▶ Bénéficier des formations nécessaires à ses missions
- ▶ Bénéficier d'apport expert :
  - Juriste, pole juridique
  - Référents selon les problèmes rencontrés, par exemple, le négociateur de la Convention de votre secteur d'activité
- ▶ Eviter de rester isoler dans l'exercice de son mandat.
- ▶ Etendre sa fonction au mandat de Délégué Syndical.

## Le Comité d'Entreprise

Le Comité d'entreprise (CE) est une instance représentative du Personnel.

C'est devant le CE que sont présentés et discutés les résultats, les projets économiques et sociaux de l'établissement mais aussi les accords négociés entre la direction et les partenaires sociaux dont la CFTC.

Vos représentants au CE sont vos porte-paroles, permettant ainsi la prise en compte permanente de vos intérêts. Le CE a en charge de :

- ▶ gérer les activités sociales et culturelles pour votre bénéfice et celui de votre famille; les élus CFTC sauront être attentifs à l'équité, mais aussi aux intérêts des salariés les plus démunis ;
- ▶ d'être informé et consulté avant toute décision de la Direction, intéressant l'organisation, la gestion et la marche générale de l'établissement, notamment les conditions d'emploi.

Lorsque le CE a connaissance de faits de nature à affecter de manière préoccupante la situation économique, il peut demander à l'employeur de lui fournir des explications. Dans l'hypothèse où ses explications ne seraient pas convaincantes une expertise peut être votée.

Élire un candidat CFTC permet d'être conseillé, d'avoir des informations nationales et sectorielles, de se sentir moins isolé comme intégré à une équipe.